

---

## CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

La prise en charge des patients se plaignant de troubles du sommeil n'est pas simple pour diverses raisons. Il y a tout d'abord le problème de l'évaluation correcte des troubles qui ont souvent une forte connotation subjective. Peut-on réellement parler de troubles du sommeil? Il s'agit alors d'en rechercher les causes possibles et de voir de quelle manière elles peuvent éventuellement être évitées; une bonne hygiène du sommeil n'est pas toujours évidente. L'étape suivante consiste en une approche psychothérapeutique, mais celle-ci se heurte toutefois à de nombreux obstacles, notamment la disponibilité limitée et les barrières financières. Dans certains cas spécifiques, les somnifères, utilisés pendant une courte durée, peuvent aussi être une solution. Malheureusement, l'usage des somnifères apporte souvent plus de problèmes que de solutions. Ils sont trop facilement utilisés, vu qu'ils sont rapidement disponibles, et ne peuvent être prescrits qu'en quantités relativement grandes. Dès l'apparition d'une tolérance et d'une dépendance, il devient de plus en plus difficile d'utiliser ces médicaments de manière rationnelle. C'est pourquoi ce numéro des Folia aborde encore une fois la prise en charge optimale du patient présentant des troubles du sommeil.

La nouvelle édition du Répertoire Commenté des Médicaments vous parviendra d'ici peu. Quelques nouveautés de cette édition sont présentées dans ce numéro. Nous espérons qu'elles répondront aux besoins de nos lecteurs. Tout commentaire au sujet de ces modifications, ainsi que toute autre suggestion d'amélioration, sont bienvenus et peuvent être adressés à la rédaction.

Comme chaque année, ce numéro de mai traite des médicaments dans le cadre des voyages et de l'été.

**VISITEZ NOTRE SITE WEB [www.cbip.be](http://www.cbip.be) ou [www.bcfi.be](http://www.bcfi.be)**

### ADRESSES DE CORRESPONDANCE

#### Rédaction

(à propos du contenu des publications du C.B.I.P.)  
C.B.I.P.  
c/o Heymans Instituut  
De Pintelaan 185, 9000 Gent  
E-mail: [redaction@cbip.be](mailto:redaction@cbip.be)

#### Administration et problèmes techniques

C.B.I.P.  
c/o Agence Fédérale des Médicaments et  
des Produits de Santé (AFMPS)  
Eurostation, bloc II, 8ème étage  
Place Victor Horta 40, boîte 40, 1060 Bruxelles  
Adresses e-mail:  
[specialites@cbip.be](mailto:specialites@cbip.be) (à propos des spécialités reprises  
dans le Répertoire Commenté des Médicaments)  
[administration@cbip.be](mailto:administration@cbip.be) (changements d'adresse  
postale pour les pharmaciens, changements d'adresse  
e-mail, demandes des Folia ou du Répertoire; en ce  
qui concerne les médecins et les dentistes, les chan-  
gements d'adresse postale se font automatiquement  
par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale)  
[informatique@cbip.be](mailto:informatique@cbip.be) (à propos des aspects  
techniques concernant le site Web et les versions  
électroniques du Répertoire)

### BUREAU DE REDACTION

T. Christiaens (Université Gent), G. De Loof (Domus Medica) et  
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain),  
secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), G. Beuken (Société Scientifique de  
Médecine Générale), M. Bogaert, M.L. Bouffieux (Agence Fédérale des  
Médicaments et des Produits de Santé), P. De Paepe (Université Gent), N. Fierens,  
F. Froyman, G. Laekeman (Katholieke Université Leuven), I. Latour, T. Roisin (Centre  
Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, R. Vander Stichele (Université Gent),  
A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge), K. Vantiegheem.

---

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité  
du Centre Belge d'Information Pharmacotherapeutique (Belgisch Centrum voor  
Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par l'Agence Fédérale des  
Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS)

Editeur responsable:  
J.M. MALOTEAUX  
Chaussée de Bruxelles, 633  
6210 Les Bons Villers

Les informations publiées dans les FOLIA PHAR-  
MACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises  
sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne  
peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.